**Association**

**Pour la Santé de la Terre et du Vivant**

****

**Rapport moral 2018**

**Association Pour la santé de la terre et du vivant**

**Chez Mathieu Causse**

**Merlet – 12340 Bozouls**

**Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901**

**Répertoriée au RNA : W122004328**

Rapport Moral

1. Pour une agriculture de qualité au service de tous.

Bonjour à tous et merci d’être venus à cette quatrième assemblée générale de l’Association Pour la Santé de la Terre et du Vivant. Vous le savez, c’est grâce à vous et à votre investissement que nous arriverons à réaliser les grands objectifs de l’association que je me permets de rappeler ici.

* 1. Atteindre des objectifs citoyens
* Faire connaître les méthodes de travail et l’engagement responsable de nombreux agriculteurs dans l’adoption de solutions agro-environnementales pérennes.
* Faire la promotion de la qualité des productions contribuant à une meilleure santé alimentaire.
* Permettre aux consommateurs de choisir leurs produits en fonction de leur mode de production.
* Représenter une force vive de propositions et de solutions auprès des institutions et des politiques.
	1. Apporter des services aux professionnels
* Pour établir une relation solidaire entre les membres.
* Pour favoriser des rapprochements à l’échelle locale basés sur des échanges techniques, de produits (fourrages, fumiers, etc …) et de services.
* Pour partager les expériences de chacun.
* Pour chercher des solutions pour les agriculteurs confrontés à certains problèmes professionnels.

Une refonte des statuts est en cours afin de modifier certains objectifs et d’accentuer l’aide à la valorisation pour les agriculteurs des productions issues des technologies Marcel Mézy. Une Assemblée Générale Extraordinaire est prévue courant 2019 pour entériner ces modifications.

1. Nos partenaires

L’APSTV entre aujourd’hui dans sa troisième année de fonctionnement. Nous avons pu tout au long de cette période appréhender plusieurs contacts afin de commencer à nouer des partenariats.

Pour rappel, l’APSTV est adhérente au consortium 4 pour 1000 et membre du Club Climat Agriculture, afin de suivre de près l’évolution du dossier carbone et de proposer aux adhérents d’être porteur de projet dans le cadre du futur référentiel bas-carbone.

1. Les activités de l’association

L’année 2018 a été une année de consolidation pour notre Association. La conférence de lancement du 30 mars 2016 avait permis de créer de l’engouement et de faire adhérer 600 personnes, agriculteurs et consommateurs. Il a fallu en suivant en 2017 structurer l’APSTV, la doter d’outils de communication performants et en suivant commencer à bâtir et porter des projets au bénéfice de nos adhérents. Durant cette année, nous avons amorcé un travail de fond sur les dossiers Carbone et de valorisation des productions issues des technologies Marcel Mézy, et lancé les outils de communication qui sont désormais à la disposition des adhérents.

* 1. Les salariés de l’association

Chloé Bonnafous a rejoint l’Association dans le cadre d’une formation en alternance en Gestion des Entreprises et des Administrations depuis le 3 septembre 2019. Elle prend en charge toutes les activités courantes de l’Association : gestion des adhésions, des encaissements, comptabilité, accueil téléphonique, gestion des réseaux sociaux, des newsletters et du site internet (création et mise en ligne des articles).

* 1. Le rapport avec les adhérents

L’association compte fin 2018 775 adhérents sur toute la France avec une prédominance pour la région Occitanie et la région Ouest. Les adhérents sont : 206 issus du collège consommateur et 569 issus du collège agriculteurs.

Durant l’année 2018, nous avons pérennisé les outils de communication créées en 2017 : newsletter mensuelle, mise à jour régulière du site internet et une dizaine de « portraits d’adhérents » mis en ligne. Nous avons également mandaté l’agence de communication Galago pour créer les outils de communication pour la vente en direct et les circuits courts. Ce sont 6 flyers et un panneau, ainsi qu’un environnement graphique qui ont vu le jour à l’été 2018, rapidement utilisés par de nombreux adhérents dans toute la France. En six mois, nous avons envoyé une cinquantaine de panneaux, 1250 flyers et 1700 sacs kraft).

Deux conférences « Du Sol à l’Assiette » ont eu lieu en 2018 : une en février à Magnac-Laval (87) avec l’intervention de Paul François et une en avril à Mornant (69) avec Gérard Boinon.

L’association est intervenue plus d’une trentaine de fois dans toute la France durant cette année pour aller à la rencontre des agriculteurs (interventions lors de journées portes ouvertes pour présenter l’Association, les outils de communication et les perspectives de valorisation), des consommateurs (notamment lors du Salon International de l’Agriculture) et des pouvoirs publics (participation aux réunions du Club Climat Agriculture).

1. Les projets
	1. Le projet Carbone

L’association est membre de l’initiative 4 pour 1000 et du Club Climat Agriculture. Elle a participé en 2018 à deux rencontres organisées par le Club Climat Agriculture à Paris. L’objectif est de permettre aux adhérents utilisateurs des technologies Marcel Mézy de s’agréger via notre association pour déposer un projet s’appuyant sur une méthode validée par le Ministère de l’Environnement, dans le cadre du référentiel bas-carbone.

Le référentiel a été publié au Journal Officiel en décembre 2018. Un projet de Méthode a été soumis en relecture en fin d’année aux Ministères de l’Agriculture et de l’Environnement, avec un retour positif sur le cadre proposé.

L’objectif est que cette Méthode soit validée au premier semestre 2019 et que les adhérents de l’Association puissent déposer les premiers dossiers avant la fin de cette année.

* 1. Le projet de marque partagée « Entre nos Mains »

Durant cette année nous avons pu faire avancer le projet de créer un moyen à la fois pour les agriculteurs de mieux valoriser les productions issues des technologies Marcel Mézy et pour les consommateurs de pouvoir identifier et acheter spécifiquement des aliments à haute valeur nutritionnelle et environnementale.

Le choix se porterait sur un fonctionnement sous forme de marque partagée, dont l’Association serait propriétaire et qui serait gérée par un comité de marque au sein de l’Association.

Une agence de communication, Cartoon Design, basée à Toulouse, a travaillé pour proposer un « naming ». A la suite d’une consultation élargie avec le conseil d’administration et des adhérents, le nom « Entre nos Mains » a été validé par une écrasante majorité. L’agence de communication travaille actuellement à la finalisation de la charte graphique et du logo, qui seront achevés au 2ème trimestre 2019.

Un cabinet spécialisé dans le conseil pour les noms de marque nous a accompagné dans le dépôt du terme « Entre nos Mains » à l’INPI. Ce dépôt a été effectué début 2019, pour une utilisation de la marque possible à partir de juin 2019.

Il reste à présent à définir le cahier des charges relatif à l’usage de la marque pour les agriculteurs et à définir le fonctionnement courant, ainsi que la composition du comité de marque (appel à candidature à prévoir).

* 1. Le Conseil scientifique

 Faute de temps et de ressources disponibles, ce projet amorcé dès 2016 n’a pas avancé durant cette année. Plusieurs contacts très intéressants ont été pris au cours de rencontres sur le terrain d’experts (docteurs en science, agronomes, professionnels de santé, etc…) souhaitant s’engager avec l’Association. L’objectif est de réactiver ces contacts en vue d’un lancement de la marque partagée dans le courant de l’année 2019.